

Dans le cadre d'un état des lieux¹ des besoins et des ressources en santé mentale dans l'Ain

Vous êtes invité.e à participer aux réunions de territoire²

Les territoires sont définis à partir des secteurs de psychiatrie :

Centre, Sud, Est, Ouest

¹L'état des lieux

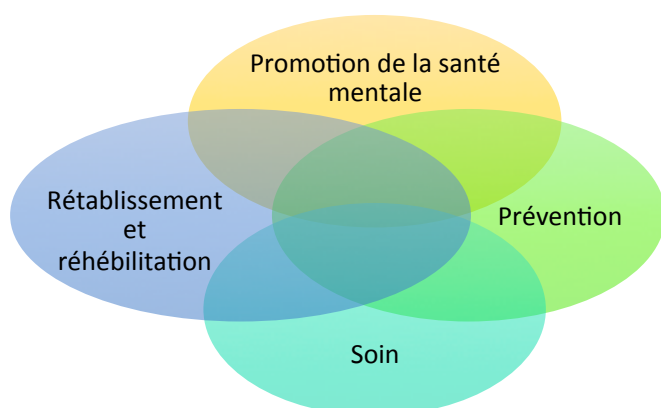
- Initié par le CPA et soutenu par l'ARS
- Conduit par l'association GEFCA
- Vise une meilleure connaissance des besoins et des ressources
- Constitue une 1^{ère} étape au diagnostic territorial en santé mentale précédant le **projet territorial de santé mentale**
- Combine une approche quantitative et qualitative

Objectif de ces rencontres

- Valider et compléter les éléments d'état des lieux concernant **l'offre** : caractéristiques de l'offre actuelle, perspectives, forces et faiblesses du territoire, acteurs, partenariats
- Contribuer à l'identification des **besoins** et difficultés à les satisfaire, notamment en termes de parcours.

Modalités pratiques

Les réunions s'adressent aux personnes concernées dans leur pratique par les questions de santé mentale au sens large (troubles mentaux + détresse psychologique) dans ses différentes dimensions :



Public :

Professionnels du soin, responsables de structures sociales et médico-sociales, représentants d'associations gestionnaires, d'usagers, aidants, représentants de communes, CCAS, Conseil départemental (MDS, MDPH, MAIA ...), Education nationale, etc. ...

² Les réunions de territoire correspondent au(x) lieu(x) d'exercice des acteurs.

Dates, lieux et horaires des réunions

Territoire SUD

Jeudi 5 avril 14h-16h30
CCPA (siège) - 143 rue du Château
Chazey-sur-Ain

Territoire EST

Vendredi 6 avril 14h-16h30
L'atelier - Centre social Ouest
30 bis rue de St Exupéry
Oyonnax

Territoire CENTRE

Jeudi 26 avril 14h30-17h
CPA - Salle B
Avenue de Marboz
Bourg-en-Bresse

Territoire OUEST

Vendredi 27 avril 14h-16h30
EHPAD La Montagne
Route du Relevant
Chatillon sur Chalaronne

Déroulement – contenu

- Présentation du cadre de la mission et des 1^{ers} éléments d'état des lieux
- Principaux points d'attention concernant le territoire

Afin d'assurer le bon déroulement des échanges, nous vous proposons quelques questions à préparer en amont, qui seront reprises lors des réunions :

- Quelles sont les ressources en termes de prévention et de repérage des situations de souffrance psychique ?
- Dans quelle mesure est assuré l'accès au diagnostic et aux soins psychiatriques ?
- Quelles sont les principales situations « inadéquates » d'hospitalisation ?
- Quels obstacles et facilitateurs en termes d'accès aux accompagnements sociaux et médico-sociaux des personnes ayant des troubles de santé mentale ?
- ... en termes d'accès aux soins somatiques ?
- Comment sont organisées la prévention et la gestion des situations de crise ?

Intervenants GEFCA

Camille Gilibert, Conseillère technique
Dr Michel Bon, Psychiatre.

**Pour assurer au mieux leur organisation
nous vous remercions de vous inscrire par internet**
<https://sphinxdeclic.com/d/s/s91dcl>
ou <https://sphinxdeclic.com/d/s/ld46kd>